

À VOUS LA RÉGION



#LEADER

STRATÉGIE POUR LA CROISSANCE, L'EMPLOI ET L'INNOVATION EN ÎLE-DE-FRANCE

**L'ambition régionale  
pour les entreprises**



 **île de France**  
Demain s'invente ici

Portée par Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France, et Jérôme Chartier, 1<sup>er</sup> vice-président chargé de l'économie et de l'emploi, la nouvelle stratégie économique régionale, baptisée #Leader, a pour ambition de renforcer et de réaffirmer la place de l'Île-de-France comme région moteur au plan international.

Quatre axes forts orientent le développement économique de l'Île-de-France pour la période 2017-2021 :

- >> Investir pour une attractivité renforcée en Île-de-France,
- >> Rendre l'économie francilienne plus compétitive,
- >> Développer l'esprit d'entreprendre et d'innover,
- >> Agir collectivement au service des entreprises, de l'emploi et des territoires.

Avec cette stratégie, la Région cible tout particulièrement les entreprises de son territoire. Découvrez les leviers d'action à leur disposition.

## UNE RÉGION LEADER DANS LE MONDE s'appuyant sur de très nombreux atouts





## FAVORISER

### la création et la reprise d'entreprise

Pour accompagner la dynamique de création et de reprise d'entreprise, la Région Île-de-France s'engage à travers :

- **la mise en place à l'échelle de chaque bassin d'emploi d'une offre d'accompagnement** à la création/reprise de proximité (financement, conseil), avant et pendant les trois premières années suivant le démarrage de l'activité,

- **le déploiement d'espaces dédiés à l'entrepreneuriat** (pépinière, couveuse, coopérative d'activités et d'emploi, etc.), adapté aux besoins des créateurs, afin de mailler le territoire régional,

- **des mesures pour la transmission des TPE/PME** avec pour ambition d'anticiper les cessions et d'accompagner les cédants et les acheteurs avec l'appui des chambres consulaires.

## SOUTENIR

### le développement des TPE-PME

Afin d'encourager le développement des TPE-PME franciliennes, premier réservoir d'emplois en Île-de-France, la Région Île-de-France va agir pour :

- **faciliter la réalisation de leurs projets de croissance** en France et à l'international en mobilisant sa gamme d'aides régionales aux entreprises (TP'up, PM'up, Innov'up et Back'up),
- **faciliter l'accès à la commande publique des TPE-PME franciliennes** et mettre en place un « Small Business Act » francilien (marché public simplifié, réduction des délais de paiement, lutte contre le travail illégal, achat innovant)
- **multiplier des espaces de coworking, centres de télétravail, fablabs...** 1 000 tiers-lieux en Île-de-France, publics ou privés, accueilleront les porteurs de projets, les entreprises, les salariés et les travailleurs indépendants.



#### POUR DES ENTREPRISES PLUS EXPORTATRICES

LA RÉGION, AUX CÔTÉS DES PROFESSIONNELS DE L'EXPORT, BUSINESS FRANCE EN PARTICULIER, PROPOSERA AUX ENTREPRISES UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR LES ENCOURAGER À S'IMPLANTER OU À SE DÉVELOPPER À L'INTERNATIONAL.





## APPORTER des solutions de proximité

Parce que les entreprises ont besoin de réponses de proximité, la Région encourage des solutions pour :

- **déployer des guichets actifs sur l'ensemble du territoire**, véritables points de contact et de services aux entreprises pour informer et orienter vers l'aide ou l'accompagnement adapté,
- **faciliter la vie des entreprises** par la création d'une plateforme dématérialisée pour les demandes d'aides et poursuivre la simplification des aides régionales déjà engagées,
- **veiller à l'adéquation entre offre immobilière et foncière** et les besoins des entreprises en lien avec les intercommunalités.



### ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION AUX NOUVEAUX BESOINS DE L'ÉCONOMIE

LA RÉGION, EN LIEN  
AVEC LES ACTEURS  
DE LA FORMATION  
ET DE L'EMPLOI,  
ADAPTERA L'OFFRE  
DE FORMATION AUX  
NOUVEAUX BESOINS  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES TERRITOIRES.

## ACCÉLÉRER l'innovation

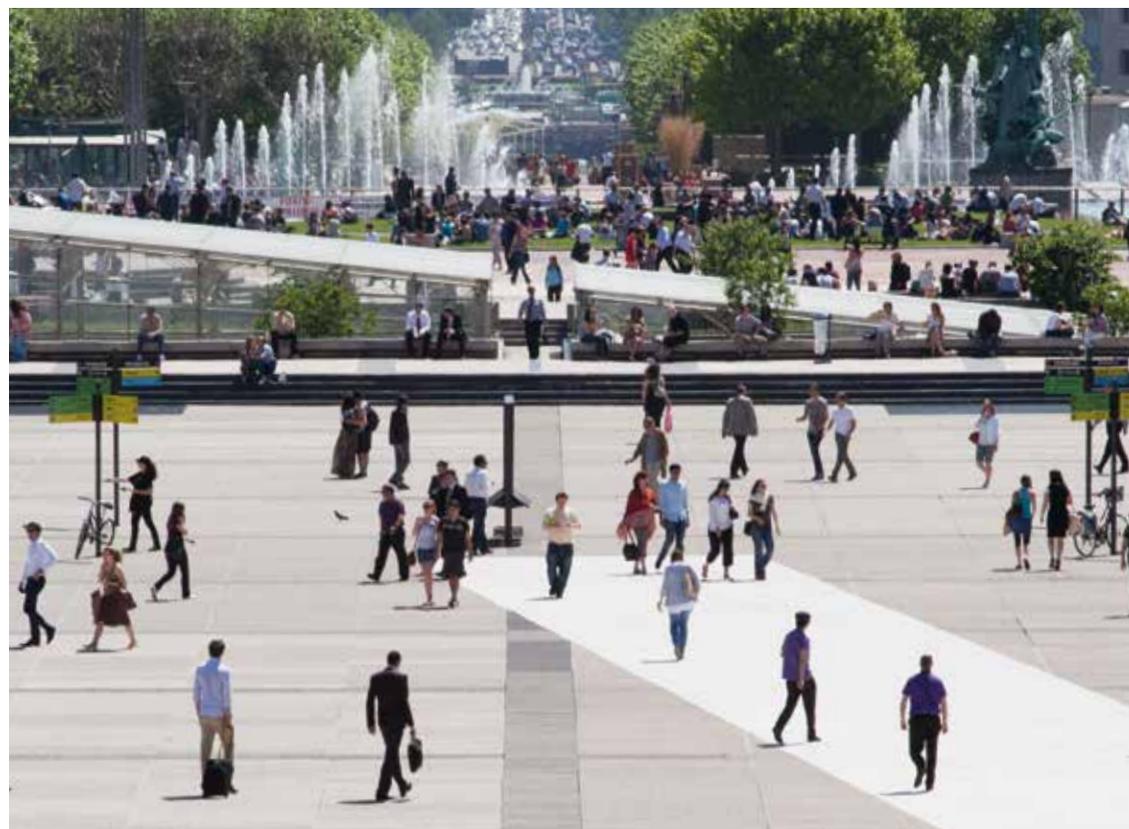
L'Île-de-France est une région européenne leader en R&D. La Région entend dynamiser davantage son potentiel d'innovation par :

- **l'appui à l'émergence ou le renforcement des filières d'excellence** et à potentiel d'innovation et d'emploi : aéronautique, spatial et défense ; agriculture, agro-alimentaire et nutrition, sylviculture ; automobile et mobilités ; numérique ; santé ; tourisme, sports, loisirs ; ville durable et intelligente,
- **la stimulation des transferts de technologies** et des mises sur le marché d'innovations,
- **la volonté de favoriser les relations entre les grandes entreprises et les PME** pour la conduite de projets innovants et collaboratifs avec l'appui des pôles de compétitivité,
- **la sensibilisation des entrepreneurs franciliens** aux questions de la propriété intellectuelle avec le soutien de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI).



### BOOSTER LE DÉVELOPPEMENT DES START-UP

POUR DYNAMISER  
LE DÉVELOPPEMENT  
DES ENTREPRISES À FORT  
POTENTIEL DE  
CROISSANCE, LA RÉGION  
ÎLE-DE-FRANCE  
MULTIPLIERA  
LES INCUBATEURS  
ET FINANCERA DES  
GRANDS LIEUX  
D'INNOVATION  
(EN COMPLÉMENT  
D'INNOV'UP,  
LA SOLUTION DE  
TOUS LES PROJETS  
D'INNOVATION).





Plus d'informations sur la stratégie #Leader :  
[www.iledefrance.fr/leader](http://www.iledefrance.fr/leader)



Un outil interactif sur les aides aux entreprises :  
[www.iledefrance.fr/aides-entreprises](http://www.iledefrance.fr/aides-entreprises)

 **île de France**

**Région Île-de-France**

35, boulevard des Invalides  
75007 Paris  
Tél. : 01 53 85 53 85

[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

 **RegionIleDeFrance**

 **@iledefrance**